

26 juin 2015 -15:10

Les Ministres Daniel Bacquelaine et Willy Borsus inaugurent le CNP

Ce vendredi 26 juin, le Ministre des Pensions Daniel Bacquelaine, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale Willy Borsus ont inauguré le Comité national des Pensions (CNP).

Cet organe de concertation sociale intersectoriel rassemble des représentants des employeurs et indépendants, des travailleurs et du Gouvernement. Il a pour mission de préciser, pour tous les régimes de pensions (salariés, indépendants et secteur public), les contours de plusieurs réformes structurelles importantes telles que la prise en compte de la pénibilité du travail, la possibilité de prendre une pension partielle, la pension à points, ou encore la modernisation de la dimension familiale de notre régime de pension.

Le Ministre Daniel BACQUELAINE : *« La première réunion du CNP est une étape majeure de la réforme des pensions et montre la place centrale réservée par le Gouvernement à la concertation sociale. La priorité sera d'établir une liste objective des fonctions lourdes et pénibles. A toutes les parties prenantes à ce projet, je souhaite un succès complet dans l'aboutissement des travaux. »*

Le Ministre Willy BORSUS : *« C'est la première fois que des institutions dépassent les frontières des systèmes puisque des représentants des salariés, des indépendants et des fonctionnaires sont réunis au sein du Comité national des Pensions. Nos indépendants ont le droit de bénéficier d'une pension correcte, notamment eu égard aux risques qu'ils prennent. C'est pourquoi, lors de chaque réforme du système de pensions, ils doivent recevoir l'attention qu'ils méritent. Les nouvelles règles que nous édictons doivent être adaptées et adaptables aux particularités des travailleurs indépendants. Il s'agira d'un point d'attention majeur pour ce Comité flambant neuf. »*

La loi du 21 mai 2015 met en place le Comité national des Pensions (CNP) concomitant au Centre d'Expertise et au Conseil Académique.

Ce Centre d'Expertise fournit toute l'assistance technique requise pour l'évaluation et la mise en œuvre concrète des propositions en matière de pension. Le Comité d'accompagnement du Centre d'Expertise s'est déjà réuni en date du 8 juin dernier afin de préparer les travaux du CNP. Le Conseil Académique, qui succède à la Commission de réforme des pensions 2020-2040, est chargé de fournir un avis scientifique étayé sur toutes propositions en matière de pension.

Le Conseil des Ministres a, lors de sa séance du 25 juin, approuvé l'AR désignant les membres du Conseil Académique qui sera présidé par Frank Vandenbroucke.

Contact

Koen Peumans, porte-parole de Daniel Bacquelaine, Ministre des Pensions
0473/81.11.06 - koen.peumans@bacquelaine.fed.be

Pauline Bievez, porte-parole de Willy Borsus, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME,
de l'Agriculture et de l'Intégration sociale
0477/38.45.01 - pauline.bievez@borsus.fgov.be

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes
moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de
l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>